

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 79 (1982)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Comptes rendus

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Comptes rendus

---

## SOCIÉTÉ D'APICULTURE ERGUEL-PRÉVÔTÉ

### Assemblée générale à Sonceboz

La 92<sup>e</sup> assemblée de la Société d'apiculture Erguel-Prévôté s'est déroulée récemment à l'Hôtel de la Couronne, à Sonceboz. Le président, M. Paul Girod, dans ses salutations, releva la présence de M. Adrien Paroz, de Vevey, président de la Société romande d'apiculture. Dans son rapport, le président donna connaissance des faits saillants de 1981, année qui n'a pas apporté la récolte souhaitée, et notamment de la mise en service de la station de fécondation de Chasseral et de l'exposition agricole de Péry qui a eu lieu du 25 au 28 septembre. C'est en termes très amicaux que M. Adrien Paroz, qui est originaire de Saicourt, apporta le salut de la Société romande d'apiculture.

Les comptes, présentés par M. Richard Bangerter, se soldent par un bénéfice de Fr. 217.30. Huit nouveaux apiculteurs ont été admis dans la société, qui compensent largement les deux démissions enregistrées pour raison d'âge. Les cotisations, quant à elles, restent maintenues à Fr. 25.— par année.

M. Paul Aeschlimann, commissaire des ruchers, de Reconvilier, donna connaissance de la situation des ruchers, question sanitaire, dans les trois districts. Plusieurs traitements au Folbex ont été organisés au printemps alors que la loque américaine, en régression dans le district de Moutier, n'est pas à dédaigner. Cette année, les visites de colonies et de ruchers s'effectuèrent en groupes.

Le moniteur éleveur de la société annonça que 188 reines avaient été fécondées à la station B de l'Hongrin. Deux autres faits à relever: le cours annuel des moniteurs aux Bois, chez le collègue M. Walther Hostetter, la visite de la société Berne-Mittelland qui avait choisi le Jura bernois comme lieu d'excursion, où plus de 240 personnes étaient présentes.

M. William Schneeberger, conseiller apicole, de St-Imier, au nom de ses collègues, fit un tour d'horizon du travail effectué durant la saison. Plus de 100 heures consacrées à la cause de l'apiculture avec, comme récompense, le beau résultat enregistré à la station du Chasseral avec un pour-cent réjouissant.

MM. Vital Schmied et Jean Habegger ont été nommés vérificateurs, M. Jean-Louis Jabas assumera la suppléance. Les délégués à la FSAJB seront MM. P. Girod, M. Ancli, M. Badan, M. Holzer et M. G. Droz. Délégués à la SAR: MM. Paul Girod, Werner Schnegg et Vital Schmied.

La candidature de M. Paul Girod, en remplacement de M. Georges Huguenin, sera proposée au Comité de la SAR.

Une sortie est envisagée dans le courant du printemps. MM. Albert Pauli et Willy Langel ont été récompensés pour 40 ans de sociétariat, alors que MM. Gérard Eichenberger et Lucien Holzer en comptent 25. C'est par la projection du film «La Varroase» que se termine notre assemblée.

*Popol A.*

**A VENDRE 15 ruches peuplées, DB, 12 cadres, système Rithner.**

**Noldy Aubert, chemin de la Dame 20, 1350 Orbe. Tél. (024)  
41 24 18.**

## **SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS**

### **Assemblée de printemps au Café Bâlois, le 17 février 1982**

Pour la première rencontre de l'année, notre vice-président ouvre la séance et a le plaisir de nous annoncer la présence de notre président d'honneur, M. Fernand Aubry, qui est applaudi.

Comme de coutume, le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé par l'assemblée.

Puis nous avons l'avantage d'avoir la candidature de trois nouveaux membres, MM. André Quinche, Claude Pittet et Bertrand Louvet, qui sont acceptés par applaudissements au sein de notre section. Nous leur présentons nos meilleurs vœux de succès dans l'exercice de leur passe-temps favori.

Au calendrier, le programme va commencer rapidement, soit déjà le vendredi 19 février, par la présentation du film «La Varroase», ceci sur l'aimable invitation de la section du Val-de-Ruz, que nous remercions vivement.

Les 15, 22 et 29 mars, reprise des cours de vulgarisation apicole par nos conseillers apicoles toujours dévoués; nous espérons que chacun tirera profit de leurs très utiles explications.

MM. Jenzer et Eric Aubry nous offrent l'hospitalité dans leurs ruchers pour une rencontre amicale, ce dont nous les remercions.

Quant à la course annuelle, il nous est proposé l'exposition apicole de Fribourg. Plusieurs membres demandent que le déplacement se fasse de préférence en autocar.

Après exposé de la situation par M. G. Darbre, chacun est convaincu que nous devons présenter un candidat auprès de la Romande afin de pouvoir défendre nos intérêts, le cas échéant.

Trois membres du comité sont désignés pour participer aux assemblées des délégués.

Aux divers, plusieurs membres posent de multiples questions auxquelles M. G. Darbre donne réponse à satisfaction de chacun. Finalement, c'est encore M. G. Darbre qui nous présente une conférence avec diapositives sur le sujet: «Quelques aspects de la vie des abeilles». Il est plus de 22 h. 30 lorsqu'il lève la séance en souhaitant à chacun un bon retour et un bon début de saison.

C.S.

## **SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS**

En ouvrant cette assemblée, M. Henri Macherel, président, souhaite la bienvenue à tous les apiculteurs et se plaît à relever la présence parmi nous de nos membres d'honneur, MM. Léon Allaman, Léonard Burgy et Hilaire Niclass, des représentants des sociétés du Lac français, de la Broye et de la Gruyère, et de M. Georges Fragnière, administrateur de la SAR. Afin de pouvoir donner un reflet de nos débats dans les journaux, M. Menoud, journaliste à l'«Agri-Journal» et secrétaire de la commission technique d'apiculture de l'Union des paysans fribourgeois, a été invité et nous fait l'honneur de sa présence.

La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ne soulève aucun commentaire et il est approuvé à l'unanimité. Il en va de même des comptes qui, comme le confirme le rapport des vérificateurs, sont tenus avec exactitude et précision. Des remerciements sont adressés à l'un et à l'autre pour le bon accomplissement de leur tâche.

M. Henri Macherel donne ensuite connaissance de son 31<sup>e</sup> rapport présidentiel, avec tout d'abord une pensée pour nos disparus qui sont MM. Léon Bongard, Désiré Liard, Louis Sciboz et Louis Rossier.

L'année 1982 a débuté dans une ambiance de fête, de joie, de gaieté, de souhaits aussi. A-t-on pensé à ce moment à nos abeilles qui, groupées autour de la grappe, attendaient patiemment la venue des beaux jours, emprunts des rayons de cet astre céleste, leur permettant de se secouer comme pour sortir d'une certaine torpeur. A défaut de donner le signal d'alarme pour une activité imminente, elles auront au moins profité de faire un nettoyage indispensable pour garantir un état sanitaire satisfaisant au sein de la colonie.

M. Armand Rossier, inspecteur des ruchers, relève dans son rapport que l'état sanitaire est en général bon. Il attire l'attention des apiculteurs sur la qualité des produits donnés aux abeilles, produits qui ne doivent pas être additionnés de n'importe quelles fantaisies. Il rappelle que les inspecteurs interviennent avant tout pour rendre service à l'apiculteur. L'inspecteur suppléant se sent à l'aise dans l'exercice de ses fonctions et informe que les visites continueront comme prévues.

Le rapport du contrôle des miels n'a pas trop absorbé MM. Armand Rossier et Alphonse Spielmann, puisque seuls 3 apiculteurs du canton ont fait contrôler leurs produits. C'est peu, mais aussi significatif du peu de récolte dont nous avons été gratifiés ces dernières années. Le bulletin de décembre 1981 donne quelques précieux renseignements sur la qualité des miels.

La station de Coppi a bénéficié, par l'apport de gravier et la remise en état du chemin, de meilleures conditions d'accès; 17 apiculteurs ont apporté 401 ruchettes. Le 28 juin, M. Gauch, chef du jardin botanique de Pérolles, nous a permis de faire plus amples connaissances avec les plantes mellifères de notre région. Une raclette a suivi avec beaucoup de bonne humeur. M. Casimir Clément, responsable de la station, remercie tous ceux qui l'ont aidé pour assurer la bonne marche de cette station.

Nos conseillers apicoles ont œuvré au cours de l'année 1981 au travers des réunions mensuelles d'hiver, par des visites des ruchers et un certain nombre d'heures individuelles. Mais leur activité ne s'est pas seulement limitée à notre société. Ils ont reçu la visite d'autres sections ou groupes d'apiculteurs dans leurs ruchers de Noréaz et Grangeneuve et ont aussi donné plusieurs conférences à l'extérieur.

### **Membres vétérans**

Quatre membres vétérans reçoivent de M. Macherel le diplôme de la SAR et les insignes d'usage. Notre président leur adresse quelques mots, les remerciant pour le travail qu'ils ont accompli et le rayonnement qu'ils ont eu auprès de leurs amis apiculteurs. Ces membres vétérans sont MM. Henri Piller, 40 ans d'activité, Robert Loup, Paul Meuwly et Alphonse Spielmann, tous 25 ans de sociétariat.

### **Nomination d'un membre au comité**

Le secrétaire, dont les activités ne sont pas au singulier, demande à être déchargé de ses fonctions. Pour lui succéder, le comité propose à l'assemblée la candidature de M. Pierre Zwick, candidature qui est approuvée à l'unanimité. Pour récompenser M. Horner de ses 18 ans de secrétariat, M. Macherel lui offre un cadeau et lui décerne le titre de membre d'honneur. M. Zwick remercie l'assemblée de la confiance qui lui est témoignée et espère pouvoir s'acquitter de sa nouvelle tâche, comme son prédécesseur.

## Divers

M. Georges Fragnière avait depuis longtemps émis le vœu de mettre sur pied une exposition itinérante. C'est maintenant bien parti. En effet, le Musée d'histoire naturelle s'intéresse fortement à une telle exposition qui devrait se dérouler de mai à fin juillet 1982. Le Comité central financera le matériel qui restera sa propriété.

Les membres vétérans, au travers de MM. Henri Piller et Alphonse Spielmann, remercient le comité pour l'attention qu'il a eue à leur égard.

Les délégués de la Broye et du Lac nous apportent le salut de leur société, se plaisent à être des nôtres et estiment le contact entre les différentes sections indispensable.

Le secrétaire remercie chaleureusement le comité et son président pour le mérite dont il a été l'objet et souhaite la bienvenue à son successeur. Il est certain que le profil de M. Zwick convient parfaitement aux fonctions qui lui échoient. Il rassure le comité en lui disant que s'il est démissionnaire il reste avant tout un apiculteur convaincu.

*G. Horner*

## FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE DU JURA BERNOIS

### Assemblée générale 1982

Les délégués des deux sociétés, Erguel-Prévôté et Pied-du-Chasseral, sont convoqués en assemblée générale le vendredi 5 mars 1982, à 20 h., à l'Hôtel de la Couronne, à Sonceboz.

Il est 20 h. 15 lorsque P. Girod, président, ouvre la séance. Il remercie les délégués présents, soit 6 pour Erguel-Prévôté et 3 pour Pied-du-Chasseral. En outre, il salue la présence de notre ami Georges, qui, malgré son handicap, s'est déplacé à Sonceboz.

Le PV de l'assemblée générale du 12 mars 1981 est accepté sans autre.

Les vérificateurs ont trouvé les comptes en ordre et donnent décharge au caissier qui est remercié pour son bon travail.

Les cotisations sont maintenues à Fr. 10.—.

Les apiculteurs qui font de la transhumance avec leurs ruches doivent être en ordre et avoir un certificat de santé. Avis aux inspecteurs de ruchers.

La station de fécondation du Graben-Chasseral se développe bien et il est demandé à la section du Pied-du-Chasseral d'y participer avec le plus de ruchettes possible.

Comme notre ami Georges nous quitte, nous devons le remplacer au Comité de la SAR. Les délégués présents proposent notre président, lequel accepte de faire partie du Comité de la SAR.

Suite à cette nomination, le Comité de la Fédération devra changer de section. Cette charge échoit à la section du Pied-du-Chasseral.

Deux membres d'honneur seront proposés au Comité SAR pour services rendus à la cause de l'apiculture. Ce sont MM. G. Huguenin et W. Schneider.

Une modification de l'art. 28bis des statuts de la SAR est demandé par M. Cousin, du Pied-du-Chasseral. Cette modification serait la bienvenue pour permettre à des forces jeunes de prendre les rênes de la SAR. A partir de 70 ans, on ne devrait plus faire partie d'un comité tel que celui de la SAR.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 21 h. 45 et souhaite à chacun un bon retour.

Le secrétaire: *A. Badan*



## **Rapport de l'assemblée des délégués du 27 février 1982, au Restaurant de la Rosière, à Neuchâtel, à 14 h. 15**

Ouverture de la séance par notre président, M. Andrey, qui souhaite la bienvenue à tous les délégués. Il relève la présence de M. Muller, représentant de la SAR, ainsi que de M. Rosselet, responsable des moniteurs d'élevage. Il excuse notre caissier, M. Aubry, qui est actuellement hospitalisé.

L'ordre du jour est accepté sans modification. M. Mario Dubois est nommé scrutateur.

**1. Contrôle des délégations :** établi par le président.

**2. Lecture du procès-verbal** de la dernière assemblée des délégués. Celui-ci est accepté sans modification.

**3. Communications.** Le président relève les décès des apiculteurs de la fédération durant l'année et une minute de silence est observée en leur mémoire.

Il nous fait part d'une lettre qu'il a envoyée à M. Georges Fragnière pour sa conférence et les éclaircissements donnés concernant les conseillers apicoles. Il le remercie également pour son dévouement au sein de la SAR.

**4. Prix du miel.** Selon l'ancienne méthode, la fédération distribuait des cartes aux apiculteurs de la fédération, cartes régissant le prix du miel dans le canton de Neuchâtel. Après discussion et votation, la majorité de nos membres désire garder le prix figurant dans l'agenda apicole romand avec la précision que le miel de sapin se vend Fr. 1.— plus cher. M. Berset donne des précisions sur le prix de vente en gros aux détaillants ainsi qu'aux consommateurs.

**5. Rapport du président.** a) Il relève que « Dame Nature » s'est montrée pour une fois généreuse. Le comité s'est réuni le 10 novembre 1981 et le 22 janvier 1982. La journée cantonale a eu lieu le 8 juin et a été organisée par la section de La Béroche. Il relève que M. Ed. Rosselet a rencontré le conseiller d'Etat Jacques Béguin au sujet des laissez-passer. Il termine en remerciant les membres du comité de leur collaboration pendant les années qu'il a passées comme président. b) *Rapport de caisse et des vérificateurs.* Le rapport de la caisse est présenté par M. Bichet, du fait de l'absence du caissier, M. Aubry. Après nous avoir présenté clairement les différents postes, et au nom des vérificateurs, il nous demande de les accepter et d'en donner décharge.

**6. Budget et cotisations.** Après discussion et au vu de la petite perte de l'exercice, il est décidé de ne pas modifier les cotisations.

**7. Rapport de vulgarisation :** présenté par M. Zuber qui relève qu'un cours de formation a eu lieu le 6 décembre 1980 à l'Institut apicole de Grangeneuve. La conférence de la journée a été donnée sur le thème « La mise en hivernage sous ses nouveaux aspects » par le Dr Wille. Remerciements aux conseillers pour leur dévouement.

**8. Rapport d'élevage :** présenté par M. Rosselet qui relève que le groupe d'élevage neuchâtelois a conduit 491 ruchettes dans les différentes stations ; 364 reines en ponte en sont revenues, soit 74 %. Il est réjouissant de constater que les participants au cours d'élevage montrent beaucoup d'enthousiasme dès qu'ils constatent l'amélioration de leur rucher suite au changement régulier de reine.

**9. Rapport de l'inspecteur cantonal des ruchers.** M. Gobbo relève que l'année a été moyenne et qu'il y a de grandes différences de rendement d'un rucher à l'autre, que l'état sanitaire s'est caractérisé par une recrudescence très marquée de l'accariose et de la loque américaine. Pour la cinquième année consécutive, il n'y a

eu aucune importation de reine ; le recensement des ruchers au 1<sup>er</sup> novembre 1981 a donné le résultat suivant : 588 ruchers pour 6254 colonies, soit une diminution de 19 ruchers et de 366 colonies.

**10. Nomination d'un nouveau président.** M. Andrey nous fait part d'une lettre reçue de la section de La Béroche et environs concernant la candidature de M. Zuber pour l'un des 3 postes à repourvoir. Après discussion, M. Geiser propose M. Debély afin qu'une sorte de continuité régisse le comité. Ce poste est accepté par W. Debély après quelques réticences, soit pour une législature. Après quoi il est nommé à l'unanimité.

**11. Nomination du caissier.** M. Geiser fait part des vœux de la section de La Chaux-de-Fonds et environs qui désire que la caisse reste en ses mains. Il propose M. Bichet qui est nommé directement après son acceptation.

**12. Nomination du secrétaire.** M. Zuber est nommé sans autre.

**13. Nomination d'un délégué neuchâtelois à la SAR.** Le président nous fait part d'une lettre de la section de la Côte neuchâteloise qui propose M. Antoine Rosselet ; après délibérations, il est nommé à l'unanimité.

**14. Activités 1982.** M. Andrey propose de continuer l'étude pour l'organisation d'un voyage au Canada.

**15. 75<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération.** Le président rappelle que chaque section doit fournir un membre pour l'organisation de ce 75<sup>e</sup> anniversaire.

**16. Divers.** M. Jeanrichard remercie le comité sortant pour le travail accompli, ainsi que les relations cordiales qu'il a su entretenir durant son mandat.

Il est demandé de s'approcher des journaux agricoles afin qu'ils fassent paraître des articles sur l'apiculture.

Après quoi la séance est levée et nous avons la chance de suivre le film concernant la varroase ainsi qu'un film sur l'élevage dans le canton du Tessin.

Un membre de la section de la Côte neuchâteloise nous a présenté une série de diapositives sur le Mexique lors de la réunion d'Apimondia.

Le secrétaire : *W. Debély*

## **SOCIÉTÉ D'APICULTURE PIED-DU-CHASSERAL**

**Assemblée générale annuelle ordinaire le 13 mars 1982, Hôtel de l'Ours, à Prêles.**

L'assemblée s'est déroulée selon l'ordre du jour inséré dans le journal du mois de mars.

Tout d'abord je vous exprime mes regrets de n'avoir pas indiqué l'heure sur la convocation postale, mais l'assistance nombreuse démontre que le journal est lu attentivement. En effet, la convocation « complète » figurait dans le journal du mois de mars 1982, à la page 85.

A 20 h. 15 le président, M. Voelker, déclare l'assemblée ouverte ; 32 personnes sont présentes. Rémy Tröhler et Martin Grosjean sont excusés. Un silence est observé pour honorer la mémoire des membres décédés au cours de l'année.

Le procès-verbal lu est accepté.

Dans son rapport, le président déplore la mauvaise année que fut 1981 et espère que 1982 sera plus clémente. Il est difficile de se prononcer sur l'hivernage, malgré une période tempérée en février, mais il ne semble pas qu'il y aura beaucoup de déchets. Il rappelle les bons moments que furent la course à Stein am Rhein et à

Kunten, le pique-nique d'automne à son rucher, en regrettant toutefois que la participation soit si faible. Il dit les nombreux contacts qu'il a eus pour le cours d'inspecteur. Le président remercie le comité pour sa bonne collaboration ainsi que toutes les personnes ayant œuvré à la bonne marche de la société.

Dans le district de La Neuveville, M. Conrad, inspecteur, est intervenu lors de divers cas d'accariose.

Du fait de son accident, l'activité de M. Huguenin a été nulle. Il souligne la solidarité et la sympathie qui lui furent témoignées lors de cette épreuve.

Les comptes, toujours bien présentés par M. Berger, ont été vérifiés par MM. Burri et Siegenthaler qui en recommandent l'acceptation avec remerciements au caissier. Ce qui est fait.

Vu le faible niveau de la caisse, de sa stagnation et aussi de l'augmentation prévisible des frais statutaires, l'assemblée décide de porter la cotisation à Fr. 30.— pour les membres et à Fr. 10.— pour les membres locaux.

Les démissions de MM. Otto Hanné et Frédéric Gauchat sont enregistrées.

M. Siegenthaler, démissionnaire, sera remplacé par M. Kaiser au poste de vérificateur.

L'assemblée est informée de la démission de M. Huguenin qui quitte le Comité SAR. Le choix de M. Girod pour représenter le Jura bernois au Comité SAR est ratifié.

Le comité est réélu en bloc avec une mutation : la caisse sera désormais tenue par M. Eric Tschumi, de Bienne.

Pour les 40 ans de sociétariat de M. Ami Rollier nous avons reçu une magnifique médaille. Malheureusement, il est absent.

Pour autant que sa santé le permette, M. Huguenin organisera un cours d'élevage cet été.

Le principe d'une course à Lucerne est accepté. Date retenue : 12 ou 19 juin.

Sans nouvelles précises concernant le cours d'inspecteur, nous ne pouvons informer. M. Alain Douard, Orvin, après réflexion, demande son inscription à ce cours. Ce qui est fait le 15 mars.

MM. Conrad et Dubois représenteront la société à l'assemblée de la SAR le 20 mars, à Lausanne.

M. Etienne reçoit le livre de Bertrand.

M. Sandmeier, qui ne reçoit pas régulièrement le journal, prendra contact avec le responsable.

M. Sunier remercie vivement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie lors de son séjour à l'hôpital.

M. Spruniger nous donne des nouvelles de Claude Ramseyer qui vient de subir une opération à cœur ouvert à Genève. Il se rétablit lentement. L'assemblée lui exprime ses vœux pour un prompt et complet rétablissement.

La partie administrative est close à 21 h. 45. Ensuite le film sur la varroase est présenté. Nous frémissons en constatant les dégâts causés par cet acare. Puisse le ciel nous épargner ce fléau. Ce film est magnifique et le commentaire colle parfaitement ; nous en félicitons son auteur. Nous remercions M. Geiser, directeur de l'Ecole d'agriculture de Tavannes, qui nous a prêté un projecteur.

En fin de soirée il a été vendu 62 autocollants «Mangez du miel, protégez les abeilles».

A 23 h. 45 tout est terminé. Le président souhaite un bon retour au foyer et remercie chacun de sa présence.

Le secrétaire : *Jean Cousin*